



Assemblée générale

Distr. générale
11 novembre 2003
Français
Original: arabe

Cinquante-huitième session

Point 17 b) de l'ordre du jour

Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations : nomination de membres du Comité des contributions

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M. Fouad **Rajeh** (Arabie saoudite)

1. À sa 2e séance plénière, le 19 septembre 2003, l'Assemblée générale, sur la recommandation du Bureau, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa cinquante-huitième session la question intitulée « Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations : nomination de membres du Comité des contributions ».
2. À sa 17e séance, le 7 novembre 2003, la Cinquième Commission était saisie d'une note du Secrétaire général (A/58/102) concernant les sièges qui deviendraient vacants au Comité des contributions du fait de l'expiration du mandat de six de ses membres, le 31 décembre 2003.
3. La Cinquième Commission était également saisie d'une note du Secrétaire général (A/C.5/58/6 et Add.1) contenant les noms de sept personnes dont les gouvernements respectifs avaient proposé la candidature en vue de leur nomination ou du renouvellement de leur mandat au Comité des contributions, pour un mandat de trois ans prenant effet le 1er janvier 2004.
4. À la même séance, la Commission a décidé, par acclamation, de recommander à l'Assemblée générale de nommer Kenshiro Akimoto (Japon), Haileselassie Getachew (Éthiopie), David A. Leis (États-Unis d'Amérique) et Meshal Al-Mansour (Koweït) membres du Comité des contributions pour un mandat de trois ans prenant effet au 1er janvier 2004 (voir par. 9).
5. La Commission a ensuite procédé à un vote au scrutin secret pour élire deux personnes parmi les trois candidats proposés par les États d'Europe de l'Est. Les résultats du scrutin ont été les suivants :



États d'Europe de l'Est	
Bulletins déposés	181
Bulletins nuls	0
Bulletins valables	181
Abstentions	0
Nombre de votants	181
Majorité requise	91
Nombre de voix recueillies	
Petru Dumitriu	135
Ihor V. Humenny	134
Assen Lliev Zlatanov	80

6. MM. Petru Dumitriu (Roumanie) et Ihor V. Humenny (Ukraine) ayant obtenu la majorité requise, la Cinquième Commission a recommandé qu'ils soient nommés membres du Comité des contributions pour un mandat de trois ans à compter du 1er janvier 2004 (voir par. 9).

7. À sa 17e séance, le 7 novembre 2003, la Commission était également saisie d'une note du Secrétaire général (A/58/102/Add.1) concernant un siège à pourvoir au Comité des contributions par suite de la démission de Henry Fox (Australie), dans laquelle il était indiqué que le Gouvernement australien avait proposé la candidature de David Dutton pour siéger à la place de M. Fox jusqu'à la fin du mandat de celui-ci, soit jusqu'au 31 décembre 2004, et que cette candidature rencontrait l'assentiment du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États.

8. À la même séance, la Commission a décidé, par acclamation, de recommander à l'Assemblée générale de nommer David Dutton membre du Comité des contributions pour un mandat prenant effet le _____ 2003¹ et se terminant le 31 décembre 2004 (voir par. 10).

Recommandations de la Cinquième Commission

9. La Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale de nommer les personnes suivantes membres du Comité des contributions pour un mandat de trois ans prenant effet le 1er janvier 2004 :

- M. Kenshiro Akimoto (Japon)
- M. Petru Dumitriu (Roumanie)
- M. Haileselassie Getachew (Éthiopie)
- M. Ihor V. Humenny (Ukraine)
- M. David A. Leis (États-Unis d'Amérique)
- M. Meshal Al-Mansour (Koweït)

¹ Date de l'adoption de la décision par l'Assemblée générale.

10. La Commission recommande également à l'Assemblée générale de nommer M. David Dutton (Australie) membre du Comité des contributions pour un mandat prenant effet le _____ 2003¹ et se terminant le 31 décembre 2004.
